



Séjour au Puy du Fou
11 au 14 avril 2017

Règlement Intérieur

Tout manquement à la discipline attendue sera sanctionné en fonction de sa gravité (de l'avertissement oral à l'exclusion définitive du collège).
Une TOP Note de voyage sera donnée par les quatre accompagnateurs et comptera pour le troisième trimestre.

Attendus :

Respect des personnes,
Respect des lieux,
Respect des horaires,
Bon esprit.

Interdictions :

Violences physiques ou verbales,
Actes sexuels (> familles informées + conseil de discipline),
Alcool ou stupéfiants,
Dégradations,
Vols.

Objets tranchants ou pointus.
Dans le bus : pas de nourriture (seule la bouteille d'eau est autorisée).

Tolérances :

Téléphone portable à utiliser avec modération.
Photos autorisées, mais pas de diffusions sur les réseaux sociaux. Les enseignants ne peuvent pas être pris en photo sans leur autorisation.
Elèves fumeurs (liste) : règles à respecter.

Nous ne sommes pas responsables des vols.



Nom et prénom du responsable légal de

Signature du responsable légal :

Date : / 04 / 2017